



S.I.Z.O.V.
960 chemin de la Croix Verte
38 334 MONTBONNOT ST MARTIN Cédex
04.76.59.05.90
contact@sizov.fr

COMITÉ SYNDICAL du 09 MARS 2023 PROCÈS-VERBAL

Nombre de conseillers : 10
Présents : 10
Votants : 10
Quorum : 5

L'an deux mil vingt-trois, le neuf mars à dix-sept heures.
Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni publiquement en session ordinaire dans la salle du conseil de la Mairie de Montbonnot-Saint-Martin, sous la Présidence de M. Gilles FARRUGIA, Président,
Date de la convocation du comité syndical : trois mars 2023
Présents : M. FARRUGIA Gilles,
MMES BESSON Anne-Françoise, FLAMAND Michèle,
MM BONNET Dominique, FEROTIN Thierry,
MM BENOIT Claude, DEGRANGE André, DELPONT Jean-François, OLLÉON François,
Absents :
Pouvoirs : M DURET Christophe à Mme BESSON Anne-Françoise
Secrétaire de séance : BONNET Dominique

ORDRE DU JOUR :

I - Approbation du procès-verbal du conseil syndical du 15-02-2023

II - Délibérations

Débat d'orientation budgétaire

1. ROB

III - Présentation des décisions prises par le président en vertu de la délégation de pouvoirs du conseil syndical (délibération du 16-12-2021 en vertu des articles L2122-22 et L2122-23 du CGCT)

IV – Points divers / Questions diverses

La séance commence à 17 : 00.

Monsieur le président nomme Dominique BONNET en tant que secrétaire de séance.

Il cite les pouvoirs et remercie les conseillers pour leur présence.

I - Approbation du procès-verbal du conseil syndical du 15-02-2023

Le procès-verbal du conseil syndical du 15-02-2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

II - Vote des délibérations

01/02/2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Délibération portant sur le DOB

Rapporteur : François OLLEON

Situation et orientations budgétaires de la collectivité : ces deux dernières années nous avons pu équilibrer notre budget d'investissement grâce au FCTVA, ce n'est plus le cas depuis 2020.

Les dépenses sont essentiellement constituées par le remboursement en capital de la dette : 250 000 € en 2023.

La baisse significative des annuités d'emprunts de 146 032 € en 2026 permettra d'enrayer le déficit d'investissement structurel accentué par la diminution du FCTVA.

Nous constituons depuis 2014 des provisions liées aux risques de grosses réparations sur la gendarmerie. En 2023, le remplacement d'un ballon d'eau chaude sanitaire nous amène à effectuer une reprise sur provision à hauteur de 9 437,40 €.

Les investissements qui seront réalisés en 2023 assurent la maintenance des infrastructures et du matériel nécessaire au fonctionnement des services publics.

Les priorités de gestion de la collectivité sont la maîtrise des dépenses de fonctionnement et la stabilité financière.

Le budget présenté ce soir résulte des travaux de la Commission Finances et du Bureau ;

François OLLÉON explique que le bureau et la commission finances se sont réunis le 08 février dernier pour finaliser les propositions budgétaires de l'année 2023.

Résultats de fonctionnement et investissement sont de 672 233,26 € grâce aux excédents reportés.

Le résultat d'investissement est quant à lui déficitaire – 114 968,94 € conformément à ce qui avait été prévu.

BP 2023 M14_DOB_09-03-2023

CA 2022 BUDGET GENERAL

FUNCTIONNEMENT			
	Dépenses		Recettes
Dépenses communes	1 594 783,49		
Dépenses Spécifiques	161 000,00		
TOTAL	1 755 783,49		
Résultat	547 910,22	Affectation en Fonctionnement	547 910,22
De l'exercice : - 44 033,77 €		en Investissement	0,00
		TOTAL de l'exercice	1 711 749,72
		Reprise de l'Excédent fonctionnement 2021	591 943,99
		TOTAL	2 303 693,71
INVESTISSEMENT			
	Dépenses		Recettes
Dépenses	2 040 724,00		
Rembt Capital Emprunt	244 386,54		
TOTAL	2 285 110,54		
Résultat	124 323,04	Résultat affecté	0,00
De l'exercice : - 114 968,94 €		Emprunt	0,00
		Reprise du résultat d'Investissement 2021	239 291,98
		TOTAL	2 409 433,58
RAR 2021	6 867,95	RAR 2019	0,00
Résultat RAR	-6 867,95		
		RÉSULTAT EXCÉDENTAIRE	672 233,26

EQUIPEMENTS SPORTIFS - PROGRAMME ANNUEL

La commission finances propose de budgéter pour 2023 : **47 612,40 €** de travaux.

Propositions pour l'ensemble des équipements sportifs, de la gendarmerie, atelier et administration générale :

INVESTISSEMENT 2023

Équipements Sportifs / Général / Gendarmerie

008 09-03-2023

Poste	2022			2023				
	Désignation	TOTAL BP 2022 en TTC	RÉALISÉ 2022	RAR	RAR 2023	BP2023	TOTAL BP 2023 en TTC	
BUREAUX - GÉNÉRAL								
21758	Mise en place contrôle d'accès par badge - FIN	2 200,00 €	2 168,46 €	31,54 €			- €	
2183	Boîtier Firewall + Disques durs ext + PC portable	2 300,00 €	1 218,00 €	1 082,00 €		1 998,40 €	3 080,40 €	
2188	Vidéo projecteur	1 008,00 €	972,70 €	35,80 €			- €	
		5 508,00 €	4 358,66 €	1 149,34 €		1 998,40 €	3 080,40 €	
GENDARMERIE								
21318	Bâtiments	8 822,40 €		8 822,40 €			- €	
21318	Sécurisation de la Gendarmerie - Accueil planton	10 369,00 €	10 790,98 €	- 421,98 €			- €	
21318	Sécurisation de la Gendarmerie - BSO	20 555,40 €	25 188,48 €	- 4 633,08 €			- €	
21318	Sécurisation de la Gendarmerie - Alarme	9 187,20 €	18 427,20 €	- 15 240,00 €			- €	
21318	Sécurisation de la Gendarmerie - Vidéo surveillance	15 066,00 €		15 066,00 €			- €	
2135	Imprévus	2 000,00 €		2 000,00 €		2 000,00 €	2 000,00 €	
		60 000,00 €	54 406,66 €	5 593,34 €		2 000,00 €	2 000,00 €	
ATELIER								
2188	Achat matériel	1 000,00 €	443,30 €	556,70 €		600,00 €	600,00 €	
		1 000,00 €	443,30 €	556,70 €		600,00 €	600,00 €	
FR BÉRIOT								
21758	Remplacement filet pare-ballon largeur TSY	3 300,00 €	3 250,74 €	49,26 €		27 000,00 €	27 000,00 €	
21758	Mise en place contrôle d'accès par badge - FIN	5 000,00 €	4 841,11 €	158,89 €			- €	
21758	Mise en place FIREWALL pour borne mie à jour badge	800,00 €	747,60 €	52,40 €			- €	
		9 100,00 €	8 839,45 €	260,55 €		27 000,00 €	27 000,00 €	
GRAND CHAMP								
21758	Mise en place contrôle d'accès par badge - FIN	2 400,00 €	2 310,30 €	89,70 €			- €	
21745	Remplacement poteau de Rugby percé					4 000,00 €	4 000,00 €	
21758	Mise en place FIREWALL pour borne mie à jour badge	800,00 €	747,60 €	52,40 €			- €	
		3 200,00 €	3 057,90 €	142,10 €		4 000,00 €	4 000,00 €	
SERGE KAMPE								
21758	Mise en place contrôle d'accès par badge - FIN	1 800,00 €	1 787,46 €	12,54 €		887,46 €	900,00 €	
2188	Installation d'un défibrillateur	2 500,00 €		2 500,00 €		2 500,00 €	2 500,00 €	
		4 300,00 €	1 787,46 €	2 512,54 €		3 387,46 €	3 400,00 €	
DOJO								
2188	Tatamis	14 000,00 €	6 468,00 €	7 532,00 €		7 532,00 €	7 532,00 €	
21758							- €	
		14 000,00 €	6 468,00 €	7 532,00 €		7 532,00 €	7 532,00 €	
MONTANT TOTAL DES INVESTISSEMENTS TTC			97 108,00 €	79 361,43 €	17 746,57 €	1 094,54 €	46 517,86 €	47 612,40 €
Montant total TTC ligne 21318			58 000,00 €	54 406,66 €	3 593,34 €	- €	- €	- €
Montant total TTC ligne 2135			2 000,00 €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Montant total TTC ligne 21745			- €	- €	- €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
Montant total TTC ligne 21758			16 300,00 €	15 859,27 €	440,73 €	12,54 €	27 887,46 €	27 900,00 €
Montant total TTC ligne 2183			2 300,00 €	1 218,00 €	1 082,00 €	1 082,00 €	1 998,40 €	3 080,40 €
Montant total TTC ligne 2188			18 508,00 €	7 883,50 €	10 624,50 €	- €	10 632,00 €	10 632,00 €
MONTANT TOTAL par ligne TTC			97 108,00 €	79 361,43 €	17 746,57 €	1 094,54 €	46 517,86 €	47 612,40 €

Des demandes de subventions ont été déposées auprès de l'Etat et du Fonds d'Aide au Football amateur (FAFA) pour nous accompagner dans le remplacement de l'éclairage actuel du terrain synthétique de Bériot par du LED, dans le cadre de la rénovation énergétique de nos bâtiments et de l'éclairage des terrains.

Etat de la dette : Le capital restant dû s'élevé au 31/12/2022 à : 870 209,44 €. La dette est 100% à taux fixes. (en pièces jointes Etat de l'endettement pluriannuel).

Programmation des Investissements de la Collectivité

Projets « récurrents » : Remplacement de matériels : filets pare ballons, poteaux, ...

Projets en phase d'études : pelouses synthétiques Grand Champ (2023/2024) et Bériot (2027)

Projets à engager : Remplacement des projecteurs du terrain synthétique de Bériot par des LEDS

Investissement Recettes

Le budget d'investissement est financé par les amortissements des investissements précédents.

Le FCTVA est estimé à 2 990,00 €.

Gendarmerie : il n'est plus nécessaire de continuer à faire des provisions budgétaires pour faire face à d'éventuelles dépenses à la charge du SIZOV en tant que propriétaire en raison du montant de provisions déjà constituées. Proposition de cesser provisoirement la constitution de provisions au compte 15722 (contrepartie en Fonctionnement dépenses au 6815)

177 396,73 € de dotations aux amortissements.

62 857 € à l'article 4818 (*charges à étaler*) correspondent à l'amortissement effectué à la suite de la vente de l'ancienne gendarmerie (*contrepartie en Fonctionnement dépenses au 6812*).

Fonctionnement Dépenses

Le SIZOV connaît une contraction significative de son épargne globale. Cette évolution résulte de l'interruption de la dynamique des recettes consécutive au transfert de l'assainissement ainsi que d'un ensemble de mesures volontaristes visant à assurer une continuité de service et de soutenir le tissu associatif.

Les charges de fonctionnement sont maîtrisées mais le maintien des participations des communes à leur montant actuel oblige à utiliser chaque année une partie des excédents antérieurs.

Le résultat de l'exercice 2022 fonctionnement et investissement confondu est déficitaire -159 002,71 €

Les charges à caractère général

Des économies sont réalisées de manière raisonnable sur l'entretien des bâtiments : nouveau marché de nettoyage à compter du 1^{er} janvier 2022, nouveaux marchés sur l'entretien des espaces verts et des terrains en 2023.

Concernant les dépenses de fonctionnement, en s'attachant aux lignes significatives :

- Le loyer de la gendarmerie payé à DEXIA augmente chaque année de 1%,
- Le poste contrat de prestations de services constitué des entretiens de terrains, des espaces verts, des vérifications périodiques, arrosage des terrains est en cours de renouvellement.
- Recharge intermédiaire du terrain synthétique de Grand Champ effectué en 2022. Le terrain est en fin de cycle d'utilisation avant la **réfection complète du terrain estimée à 700 K€ au plus tard en 2024.**
- L'envolée des prix de l'électricité et du gaz entraîne une forte hausse des dépenses en énergie sur tous les équipements.

Le réalisé est très proche du prévisionnel comme toutes les années, ce qui n'augure pas de baisse significative.

Les dépenses concernant la **gendarmerie** ont été évaluées à 52 837 € dont 6977 € de taxe sur les logements vacants qui nous seront remboursés par ailleurs.

A noter l'augmentation de l'assurance multi risques et le remboursement des loyers à DEXIA : 333 730,00 €

Pour les **loyers et charges des bureaux** : 15 500 € (loyer) + 3 800 € (charges) = 19 300 €/an soit mensuellement 1 608,33 € pour 104 m² environ de surface.

Les **charges de personnel** : progression des charges de personnel raisonnée.

Les **subventions aux associations** : A noter une diminution de 5 235 € de l'enveloppe globale des subventions aux associations proposée par la commission sport, vie associative et culturelle. Maintenu à 168 150 € pendant plusieurs années, la commission sport a appliqué les décisions prises au cours du précédent mandat. L'aide complémentaire dégressive sur trois années a pris fin en 2020. La commission vie associative, sport, culture propose de porter l'enveloppe globale à 153 765 € en faveur des subventions aux associations. Baisse liée à l'augmentation des adhérents hors SIZOV.

Les **intérêts des emprunts** (compte 66111) sont évalués à 16 900 €

ICNE : - 1 475,71 €

Vous trouverez sur le tableau ci-après les **frais de fonctionnement prévisionnels** des équipements sportifs syndicaux pour l'exercice 2023 :

Fonction : 414

- 5 -

Saint-Nozaire-les-Eymes					
611	Entretien du terrain	SPORTS & PAYSAGES	15 000 €	14 382,48 €	15 000 €
611	Entretien des espaces verts	SPORTS & PAYSAGES	3 000 €	3 199,33 €	3 000 €
60611	Eau - Arrosage terrain	CCLG	3 500 €	3 090,83 €	3 500 €
6156	Vérification périodique	DEKRA / SEMENCE	350 €	200,01 €	350 €
TOTAL INSTALLATION TTC			21 850,00 €	20 872,65 €	21 850,00 €
COMPLEXE FR BÉRIOT					
611	Nettoyage des locaux	MIL SERVICES	10 500 €	10 025,26 €	11 000 €
611	Entretien du terrain en herbe	SPORTS & PAYSAGES	24 000 €	18 931,20 €	24 000 €
611	Entretien terrain TSY - Garantie 8 ans	SPORTS & PAYSAGES	6 000 €	3 136,34 €	5 000 €
611	Entretien des espaces verts	SPORTS & PAYSAGES	5 000 €	3 895,74 €	10 000 €
60611	Eau	SAUR	5 000 €	4 003,07 €	5 000 €
60612	Électricité / Gaz	TOTAL	40 000 €	31 660,48 €	56 000 €
6156	Vérification périodique	DEKRA / SEMENCE	4 300 €	1 841,02 €	5 500 €
6156	Maintenance installation	KONE / SNEF / ...		2 899,35 €	
TOTAL INSTALLATION TTC			94 800,00 €	76 392,46 €	116 500,00 €
STADE DE GRAND CHAMP					
611	Nettoyage des locaux	MIL SERVICES	4 000 €	3 880,41 €	4 000 €
611	Entretien du terrain	IDVERDE	12 000 €	9 469,13 €	12 000 €
611	Entretien des espaces verts	SPORTS & PAYSAGES	3 000 €	2 041,21 €	3 000 €
611	Recharge biennale		52 720 €	42 880,68 €	- €
617	Essai de conformité classement TSY		4 000 €	3 420,00 €	- €
60611	Eau	Véolia	1 200 €	1 141,03 €	1 300 €
60612	Électricité / Gaz	TOTAL	20 000 €	14 116,10 €	31 000 €
6156	Vérification périodique	DEKRA / EUROFEU	2 800 €	968,88 €	3 000 €
6156	Maintenance installation	SNEF / SCHILLER / ...		958,22 €	
TOTAL INSTALLATION TTC			99 720,03 €	78 875,66 €	54 300,00 €
DOJO					
62878	Charges de fonctionnement	Commune	24 000 €	24 827,09 €	27 000 €
TOTAL INSTALLATION TTC			24 000 €	24 827,09 €	27 000 €
STADE SERGE KAMPF					
611	Nettoyage des locaux	MIL SERVICES	4 000 €	3 493,96 €	4 000 €
611	Entretien du terrain	SPORTS & PAYSAGES	16 000 €	13 467,60 €	16 000 €
611	Entretien des espaces verts	SPORTS & PAYSAGES	3 000 €	2 882,22 €	3 000 €
60611	Eau	Véolia	4 500 €	4 840,96 €	4 500 €
60612	Électricité / Gaz	TOTAL	7 000 €	4 153,14 €	10 000 €
6132	Redevance terrain	Mairie	29 200 €	29 200,00 €	29 200 €
6156	Vérification périodique	DEKRA	1 500 €	411,97 €	1 500 €
6156	Maintenance installation	SNEF		83,94 €	
TOTAL INSTALLATION TTC			65 200,00 €	58 533,79 €	68 200,00 €
Divers					
60632	Fourniture petit matériel d'équipement	-	7 000 €	3 820,91 €	7 000 €
60636	Vêtement de travail		600 €	567,83 €	800 €
611	Prestation de services	ELIS	3 000 €	3 789,38 €	4 000 €
6135	Locations mobilières		500 €	- €	500 €
61528	Entretien et réparation terrains		5 000 €	- €	5 000 €
615221	Entretien et réparation bâtiment	-	7 000 €	6 643,71 €	7 000 €
61551	Entretien matériel roulant		2 000 €	694,08 €	1 500 €
6156	Imprévus		300 €	- €	500 €
617	Étude diverse		2 000 €	- €	2 000 €
6231	Publication AAPC	-	1 000 €	1 089,17 €	1 500 €
6262	Frais téléphoniques	RESOLUTION +	1 000 €	948,46 €	1 000 €
62878	Charges de fonctionnement	Commune	1 000 €	903,40 €	1 000 €
TOTAL Divers TTC			30 400,00 €	18 456,94 €	31 800,00 €
MONTANT TOTAL FONCTIONNEMENT INSTALLATIONS SPORTIVES TTC			335 970,03 €	277 958,59 €	319 650,00 €
Eau (Bâtiment / arrosage)			Montant total TTC Ligne 60 611	14 200,00 €	13 075,89 €
Électricité / Gaz			Montant total TTC Ligne 60 612	67 000,00 €	49 929,72 €
Fourniture de petits équipements (réparation Alain, etc.)			Montant total TTC Ligne 60 632	7 000,00 €	3 820,91 €
Vêtements de travail			Montant total TTC Ligne 60 636	600,00 €	567,83 €
Contrats de prestations de services (Marchés Publics)			Montant total TTC Ligne 611	161 220,03 €	135 474,94 €
Locations immobilières (terrain de remplacement, etc.)			Montant total TTC Ligne 6132	29 200,00 €	29 200,00 €
Locations immobilières (terrain de remplacement, etc.)			Montant total TTC Ligne 6135	500,00 €	- €
Entretien et réparations Terrains (extérieurs)			Montant total TTC Ligne 61 528	5 000,00 €	- €
Entretien et réparations Bâtiments			Montant total TTC Ligne 61 5221	7 000,00 €	6 643,71 €
Entretien et réparations matériel roulant			Montant total TTC Ligne 61 551	2 000,00 €	694,08 €
Maintenance (Chaufferie, vérification, etc.)			Montant total TTC Ligne 61 556	9 250,00 €	7 363,39 €
Études et recherches			Montant total TTC Ligne 617	6 000,00 €	3 420,00 €
Annonces et insertions (AAPC)			Montant total TTC Ligne 6231	1 000,00 €	1 089,17 €
Frais de télécommunications			Montant total TTC Ligne 6262	1 000,00 €	948,46 €
Remboursement de frais à d'autres organismes (Commune)			Montant total TTC Ligne 62 878	25 000,00 €	25 730,49 €

Fonction : 111					
Gendarmerie					
60632	Fourniture petit matériel d'équipement		6 500 €	5 528,56 €	4 000 €
611	Prestation de services	ESPACES VERTS	6 500 €	4 629,00 €	6 500 €
615221	Entretien des toitures végétalisées	CHLORO CONCEPT	2 000,00 €	1 900,80 €	2 000 €
615221	Bâtiment imprévus		5 263,75 €	4 261,51 €	5 000 €
615221	Ballon ECS		- €	- €	9 500 €
6135	Location mobilière		- €	398,88 €	- €
6156	Maintenance installation		- €	3 830,01 €	4 000 €
		TOTAL INSTALLATION TTC	20 263,75 €	20 548,76 €	31 000,00 €

Fonction : 020					
Bureaux du SIZOV					
60632	Fourniture petit matériel d'équipement		500 €	1 201,98 €	500 €
611	Nettoyage des locaux	FRAMEX	2 700,00 €	2 439,83 €	2 700 €
611	Autres prestation de services		60,00 €	347,76 €	400 €
6122	Location solution téléphonique	GRENKE	1 700,00 €	1 586,12 €	1 700 €
6122	Autres location	PHOTOCOPIEUR	1 500,00 €	1 199,96 €	1 500 €
6135	Location mobilière		500,00 €	- €	500 €
615221	Entretien et réparations autres bâtiments		500,00 €	- €	500 €
61551	Matériel roulant		- €	541,60 €	500 €
6156	Vérification périodique	DEKRA / EUROFEU	300 €	286,59 €	300 €
6156	Maintenance SIMONSSVOSS		- €	- €	660 €
6156	Maintenance installation	NOVAZION, BL, VEODIS	12 500 €	11 351,95 €	12 500 €
6231	Publication AAPC		- €	- €	- €
6262	Frais téléphoniques / Internet	RESOLUTION +	1 300,00 €	1 193,60 €	1 300 €
62878	Carburant		- €	313,39 €	500 €
		TOTAL INSTALLATION TTC	21 560 €	20 462,78 €	23 560 €

MONTANT TOTAL FONCTIONNEMENT "PARTIE TECHNIQUE" 414 - 111 - 020 TTC		377 793,78 €	318 970,13 €	374 210,00 €
Eau (Bâtiment / arrosage)	Montant total TTC Ligne 60 611	14 200,00 €	13 075,89 €	14 300,00 €
Électricité / Gaz	Montant total TTC Ligne 60 612	67 000,00 €	49 929,72 €	97 000,00 €
Fourniture de petits équipements (réparation Alain, etc.)	Montant total TTC Ligne 60 632	14 000,00 €	10 551,45 €	11 500,00 €
Vêtements de travail	Montant total TTC Ligne 60 636	600,00 €	567,83 €	800,00 €
Contrats de prestations de services (Marchés Publics)	Montant total TTC Ligne 611	170 480,03 €	142 891,53 €	123 600,00 €
Crédit-bail mobilier	Montant total TTC Ligne 6122	3 200,00 €	2 786,08 €	3 200,00 €
Locations immobilières (terrain de remplacement, etc.)	Montant total TTC Ligne 6132	29 200,00 €	29 200,00 €	29 200,00 €
Locations mobilières (véhicule chantier, etc.)	Montant total TTC Ligne 6135	1 000,00 €	398,88 €	1 000,00 €
Entretien et réparations Terrains (extérieurs)	Montant total TTC Ligne 61 528	5 000,00 €	- €	5 000,00 €
Entretien et réparations Bâtiments	Montant total TTC Ligne 61 5221	14 763,75 €	12 806,02 €	24 000,00 €
Entretien et réparations matériel roulant	Montant total TTC Ligne 61 551	2 000,00 €	1 235,68 €	2 000,00 €
Maintenance (Chaufferie, vérification, etc.)	Montant total TTC Ligne 6156	22 050,00 €	22 831,94 €	28 310,00 €
Études et recherches	Montant total TTC Ligne 617	6 000,00 €	3 420,00 €	2 000,00 €
Annonces et insertions (AAPC)	Montant total TTC Ligne 6231	1 000,00 €	1 089,17 €	1 500,00 €
Publicité, publications, etc. - Divers (Trophées)	Montant total TTC Ligne 6238	- €	- €	- €
Frais de télécommunications	Montant total TTC Ligne 6262	2 300,00 €	2 142,06 €	2 300,00 €
Remboursement de frais à d'autres organismes (Commune)	Montant total TTC Ligne 62 878	25 000,00 €	26 043,88 €	28 500,00 €
		377 793,78 €	318 970,13 €	374 210,00 €

Fonctionnement Recettes

La location de la gendarmerie rapportera environ 405 692,00 €.

Dans la configuration proposée dans cette note, en ponctionnant 195 286,50 € sur nos réserves, les participations des communes sont stables au global (139 985,43 € FCT et 55 301,07 € en INV)

BALANCE BUDGET GENERAL PRIMITIF 2023

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Dépenses communes	1 273 505,76	Recettes de l'exercice	1 295 286,33
Dépenses Spécifiques	153 765,00	Reprise de l'Excédent fonctionnement 2022	547 910,22
Provisions grosses réparations	8 000,00		
Dépenses Imprévues	0,00		
TOTAL	1 435 270,76	TOTAL	1 843 196,55

407 925,79

Déficit de l'ex. -139 984,43

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
RAR 2022	0,00	RAR 2022	0,00
Dépenses exercice	76 245,40	Recettes exercice	270 944,33
Dépenses Imprévues	0,00	Emprunt	0,00
Rembt Capital Emprunt	250 000,00	Excédent de fonctionnement affecté	0,00
		Virement de la section de fonctionnement	0,00
TOTAL	326 245,40	TOTAL	270 944,33
		Reprise du résultat d'investissement 2022	124 323,04

69 021,97

Déficit de l'ex. -55 301,07

La participation de chaque commune est calculée conformément aux statuts du SIZOV :

Participations annuelles prévisionnelles 2023 :

CALCUL DES PARTICIPATIONS DES COMMUNES 2023				Facteur pris en Potentiel Fiscal (KPF): 50,00%				Pop Pondérée 2023		Pop Pondérée 2022			
Cité de répartition	POP. 2022	POP. 2023	+	COMMUNE	CROLLES 2	Pot Fiscal+DGF	Pot Fiscal/Hab	Pot xPop	%PF	Pop Pondérée 2023	%	Pop Pondérée 2022	%
BERNIN	3 129	3 127	-0,064	14,237%	Invest.	6 522 115	2 085,74	6 522 115	17,67%	3 603,60	15,95%	3 609,76	15,94%
BIVIERS	2 423	2 394	-1,197	10,900%	416 186	3 763 267	1 571,96	3 763 267	10,19%	2 316,44	10,55%	2 343,47	10,64%
MONTBONNOT	6 039	6 018	-0,348	27,399%	624 279	11 445 544	1 901,89	11 445 544	31,00%	6 413,65	29,20%	6 426,36	29,19%
ST ISMIER	7 378	7 360	-0,244	33,509%	936 418	11 161 719	1 516,54	11 161 719	30,23%	7 000,22	31,87%	7 014,30	31,86%
ST NAZAIRE	3 050	3 065	0,492	13,955%	624 279	4 026 010	1 313,64	4 026 010	10,91%	2 730,10	12,43%	2 725,11	12,38%
	22 019	21 964	-0,250	100,000%	2 601 162	1 680,87	36 918 656	100,00%	100,00%	21 964	100,00%	22 019	100,00%

-55 habitants

										PARTICIPATIONS	
Participation N	833 000,31		0	153 765		0	0	0	0	986 765,31	
Excédent N-1	139 985,43	0	0			0	0	0	0	139 985,43	
Solde à payer	693 014,88	0	0	153 765	0	0	0	0	0	846 779,88	

Communes	Pré Milliet Pop. Pondérée	Fct Sport part égale	Fct Sport op. Pondérée	Part Spéc Part_Spec	SDAU prorata pop.	CGD - AGI prorata pop.	CROLLES2 investissement	Pays prorata pop.	TOTAL en Euros	2 023			
										Par trimestre		Variation	
										2022			
BERNIN	110 546,65	0	0	17 501,43	0	0	0	0	128 048,08	32 012,02	127 435,30	612,78	0,48%
BIVIERS	73 089,01	0	0	17 103,87	0	0	0	0	90 192,88	22 648,22	91 076,86	-883,98	-0,97%
MONTBONNOT	202 365,34	0	0	47 339,63	0	0	0	0	249 704,98	62 426,24	249 754,64	-49,66	-0,02%
ST ISMER	220 873,04	0	0	51 668,29	0	0	0	0	272 541,34	68 135,33	272 604,19	-62,85	-0,02%
ST NAZAIRE	86 140,84	0	0	20 151,77	0	0	0	0	106 292,60	26 573,15	105 908,89	383,71	0,36%
	693 014,88	0	0	153 765	0	0	0	0	846 779,88	211 694,97	846 779,88	0,00	0,00%

Le comité syndical est invité à délibérer pour prendre acte du débat sur ce rapport d'orientation budgétaire.

Débat et commentaires :

Depuis 2014, le SIZOV provisionnait pour faire face au risque « propriétaire » en cas de réparations ou remplacement à sa charge. Cette année il a été décidé d'effectuer une reprise sur provision de 9 437 € correspondant au remplacement du ballon d'eau chaude sanitaire de la gendarmerie.
F. OLLEON propose de ne pas constituer de provision pour grosses réparations sur la Gendarmerie en 2023 en raison du montant déjà constitué : 135 000 € avant reprise.

Proposition acceptée par l'ensemble des conseillers.

L'assemblée prend acte de la présentation de son rapport d'orientation budgétaire.

III- Présentation des décisions prises par le président en vertu de la délégation de pouvoirs du comité syndical (délibération du 24-06-2020 en vertu de l'article L. 5211-10 du CGCT)

MARCHÉS PUBLICS

Le président du SIZOV,
VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.5211-2,
VU le code des marchés publics, notamment en application des articles 1 et 28,
VU la délibération n°08/2020 en date du 24 juin 2020 par laquelle le comité syndical l'a chargé, par délégation, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant que le président doit rendre compte au comité syndical des décisions prises dans le cadre de ses délégations,

Considérant que les crédits sont ouverts au budget principal,

Décide

De conclure/reconduire les contrats suivants :

Marchés de travaux

Bériot

Objet	Titulaire	Date signature	Montant € TTC	Publicité	Mise en concurrence
Remplacement du vase d'expansion de la chaudière	SNEF	21-02-2023	2 208,65 €	non	non

Gendarmerie

Objet	Titulaire	Date signature	Montant € TTC	Publicité	Mise en concurrence
Remplacement du thermostat et du servomoteur – logement T4	AXIMA	21-02-2023	470,74 €	non	non

Marchés de fourniture**Bériot**

Objet	Titulaire	Date signature	Montant € TTC	Publicité	Mise en concurrence
Remplacement disjoncteur	YESSS Electrique	21-02-2023	1 033,87 €	non	non

Marchés de services**Equipements sportifs**

Objet	Titulaire	Date signature	Montant € TTC annuel	Publicité	Mise en concurrence
Entretien des espaces verts du SIZOV	SPORTS & PAYSAGES	06.03.2023	24 000,00 €	oui	oui
Entretien terrain synthétique de Grand Champ	ID VERDE	10.03.2023	60 000 €	oui	oui

Questions diverses :

1- Propriété du terrain sous le gymnase :

Le SIZOV n'a jamais été propriétaire du terrain en herbe sous le gymnase ni de la salle d'évolution. A l'origine le SIEST était propriétaire, depuis sa dissolution et la reprise de compétence par la Communauté de communes Le Grésivaudan, cette dernière s'est vu transférer la pleine propriété du terrain. Nous ignorons où en est la procédure.

2- Etude SIZOV

Le cabinet STRATORIAL a été mandaté par la Communauté de communes pour aider le syndicat à trouver des marges de manœuvre pour poursuivre ses missions. Un premier levier semble se dessiner. Nous communiquerons sur les éléments une fois l'étude finalisée.

François OLLEON propose de réfléchir avec la communauté de communes à une configuration future différente pour supporter financièrement le poids de l'entretien du complexe Bériot. En effet, cet équipement dépasse le bassin de vie SIZOV.

3- AMZOV

Michèle FLAMAND présente les marges de manœuvre budgétaires envisagées par l'association pour les années à venir.

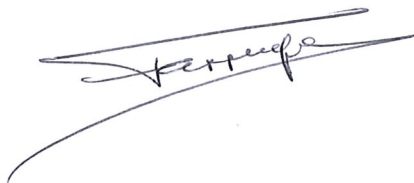
Malgré une agrégation de mesures (réduire le volume des cours individuels, développer les cours collectifs, augmenter les tarifs, obtenir plus de financements) il leur manque encore 5 000 € pour rétablir l'équilibre ;

Malheureusement, le SIZOV n'a pas les moyens de les aider plus.

La séance du comité syndical prend fin à 17 : 45

Prochaine séance : 03 avril 2023 à 18 : 00 VOTE DU BUDGET

LE PRESIDENT
Gilles FARRUGIA.



LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Dominique BONNET

